

## À L'OMBRE DES TRADITIONS CHANGEANTES

Pi Bunnine

*Institut Bouddhique, Phnom-Penh*

Il est un fait que, les modes de vie évoluant sans cesse, les “traditions”, et en particulier les traditions rituelles, changent et parfois disparaissent. C’est apparemment le cas d’un très beau rite de passage sanctionnant la puberté des jeunes filles et les rendant aptes au mariage. A vrai dire, c’est un rite de pré-mariage basé sur la symbolique de la gestation dans le ventre maternel suivie de la naissance.

Ce rite était le répondeur chez la jeune fille de celui de l’ordination bouddhique chez les garçons (pratique encore vivace, celle-là), et comporte deux étapes. La première marquait son “entrée dans l’ombre”<sup>1</sup>, et l’obligeait concrètement à vivre recluse dans une chambre dont elle ne pouvait sortir que le soir et cela pendant une période qui variait de trois jours à plusieurs mois, selon les possibilités de la famille. La deuxième – la “sortie de l’ombre”<sup>2</sup> –, très solennelle et occasionnant d’importantes dépenses, sanctionnait la fin de la réclusion, en d’autres termes la naissance de la jeune fille comme femme mariable.

Depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle la littérature ethnographique est muette sur cette pratique de réclusion-gestation, seules des mentions au passage peuvent être lues ici ou là. Elle était à peine plus prolifique auparavant, sauf si on remonte vers les premiers écrits sur le folklore khmer. La situation parle d’elle-même, très rapidement le rite était tombé en désuétude : on pourrait dire “dans l’oubli total”<sup>3</sup>.

Or on dispose sur la question d’une description donnée par Etienne Aymonier<sup>4</sup>. Elle est somme toute brève, mais ô combien précieuse, vu la rareté déjà soulignée. On ne saurait dire dans quel endroit du Cambodge le rite décrit par le savant administrateur colonial a été observé. La question est d’importance, car ces dernières années, à deux ans d’intervalles, j’ai assisté à deux de ces cérémonies, dans deux villages différents mais tous deux situés dans la province de Koh Kong (sud-ouest du pays). Dans leurs grandes lignes on y retrouve sans peine la description d’Aymonier, faite il y a quelques cent vingt ans. Mes observations n’étaient dictées par aucune motivation scientifique. Elles correspondaient à une simple curiosité, que des moments libres ont pu satisfaire.

J’ai entendu dire par ailleurs que dans certains endroits de la province de Kompong Thom, les rites relatifs à l’“ombre” continuent d’être pratiqués. Et rien ne nous interdit de penser qu’ailleurs ils continuent de se pratiquer ou refont surface. Après tout, avons-nous entrepris de faire un quelconque inventaire des

---

<sup>1</sup> *Cūl mlap*’

<sup>2</sup> *Ceñ mlap*’

<sup>3</sup> Fait amplement explicable, mais ce n’est pas le lieu ici de l’analyser. Le but de la présente note est simplement de signaler une survivance de la pratique.

<sup>4</sup> “Notes sur les coutumes et croyances superstitieuses chez les Cambodgiens”, *Excursions et Reconnaissances*, 16, Challamel, Paris 1883 (édition commentée et présentée par Saveros Pou : Cedoreck, Paris 1984, p.133-220).

pratiques rituelles depuis que le pays essaie de renouer avec ses racines, voici une vingtaine d'années ?

Quiconque travaille aujourd'hui sur les rites de passage khmers sait que, malgré les changements rapides, les pratiques restent encore en vigueur, soit qu'elles se complètent d'une région à l'autre, soit, par exemple dans les villages d'Angkor, qu'elles sont maintenues dans leur globalité. A une exception près : le rite de mariabilité chez les filles, pendant de celui de l'ordination bouddhique (qui est en fait un rite d'initiation) chez les garçons. Un tableau presque complet !

Il n'y a pas de doute que, même à l'état de survivance, et surtout que son existence a bien l'air d'un sursis, le rite de réclusion dans l'ombre doit faire l'objet d'une observation directe pour aboutir à une étude systématique.



Photo 1. Village de Beng Preav, district de Srè Ambél, Province de Koh Kong. "Entrée dans l'ombre" : la jeune fille plante un bananier et une canne à sucre, éléments bien connus dans le rituel animiste khmer relatif aux "âmes".



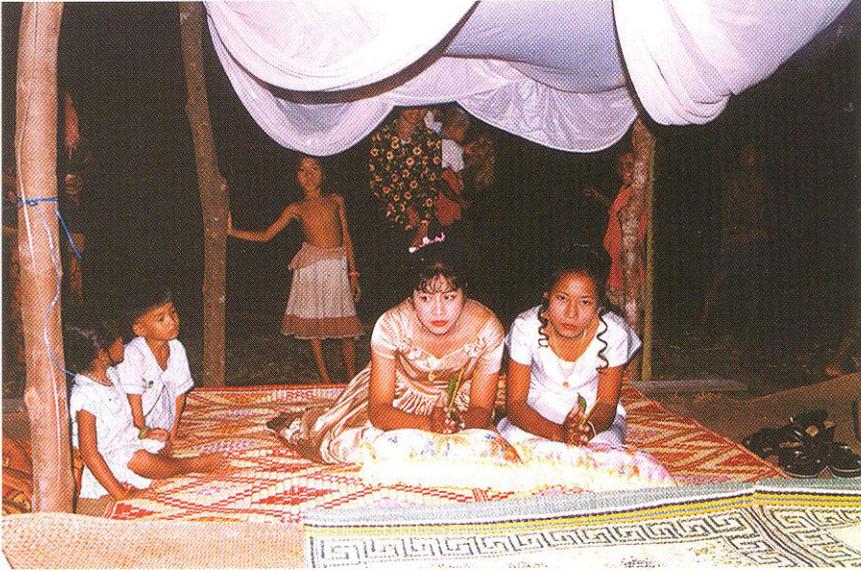
Photo 2. L'alcool est non seulement présent, mais encore obligatoire, même pour la jeune fille, ce qui indique le caractère non bouddhique du rite. On remarque la présence d'une autre fille (en robe rose), qui pourtant n'est pas du tout l'objet du rite...



Photo 3. ... et qu'on fait se prosterner à côté de la protagoniste, suggérant le fiancé dans une cérémonie de mariage.



Photo 4. Huit jours plus tard : "Sortie de l'ombre". L'ombre ou le ventre maternel est suggéré par la moustiquaire dans laquelle...



*Photo 5. ... est enfermée la protagoniste du rite, désormais apteau mariage, puisqu'ici en prosternation avec le même fiancé fictif.*